

Achats de fin d'année : Comment éviter les mauvaises surprises ?

jeudi 16 décembre 2021



Cette période est propice à la réalisation d'achats exceptionnels en matière de produits alimentaires, décoration, jeux, jouets ou produits multimédia.

Pour éviter les mauvaises surprises, il est primordial de rester vigilant au moment où vous réalisez vos achats. Vous informer au préalable vous permettra d'éclairer votre choix !

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/fetes-de-fin-dannee-2021-les-conseils-conso-de-la-dg-crf>

En cas de difficulté à faire valoir vos droits, n'hésitez pas à contacter l'UROC qui vous donnera les coordonnées d'une association de consommateurs proche de chez vous.

Tél : 03 20 42 26 60

Mail : uroc-hautsdefrance@orange.fr